



VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »

Destinataires : Présidents CFR - CNRPL - CNR-UFRb - FNAR - Générations Mouvement - UFRrg/fp - Commission « Retraite » - AFJ - G. Chaussoy

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			IMPORTANCE HAUTE MOYENNE FAIBLE	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.		
Travaux du Sénat A SUIVRE	Semaine 16		X			R.A.S. nous concernant. Travaux en séance plénière suspendus jusqu'au dimanche 24 avril.
Prélèvement à la source de l'IRPP NOUVEAU	Quelques précisions sur les modalités			X		Selon les précisions apportées dans le document joint, il semblerait que pour l'année 2017, seuls les revenus liés à l'emploi ne seront pas taxés ; les revenus autres seront, très certainement, à être déclarés en 2018.
Étude de la DREES NOUVEAU	Dossier complémentaire santé			X		La DREES vient de publier son édition 2016 sur le panorama de l'ACS ; cette étude très complète évoque, notamment, la labellisation des contrats seniors (pages 14 et 15), décrit les difficultés auxquelles se heurtent les retraités (page 83 à 85) et la fiscalité de l'ACS, pages 88 et 89 du document joint.
Programme national de réforme – PNR 2016 NOUVEAU	Constat relevé en matière de retraites			X		Le document joint de la version du PNR adoptée en Conseil des ministres du 13 avril dernier fait état (pages 34 et 35) du résultat obtenu en matière de retraites complémentaires relativement à l'accord intervenu pour l'Agirc-Arrco. Il sera intéressant de « scruter » les commentaires en retour de la part des autorités européennes, voire de la prise en compte (ou non) des recommandations faites dans le cadre de la coordination AGE France.
Données de la CNAV NOUVEAU	Évolution du montant moyen des retraites de base			X		Dans une publication du 13 avril dernier, la CNAV indique que le montant moyen des retraites de base pour les carrières complètes a progressé de 60 € sur l'année 2015, cette hausse étant notamment due à un recul du départ en retraite (voir document joint).
Etude du COR NOUVEAU	Mesures de l'accord AGIRC-ARRCO pour le CSR			X		En préparation du rapport annuel qu'il doit rendre au Comité de suivi des retraites (CSR) en juin 2016, le COR a évalué les conséquences du dernier accord AGIRC-ARRCO sur les volets âges de départ et taux de remplacement (voir document joint).